



Portrait des seniors du Grand Est : une population moins touchée par la pauvreté

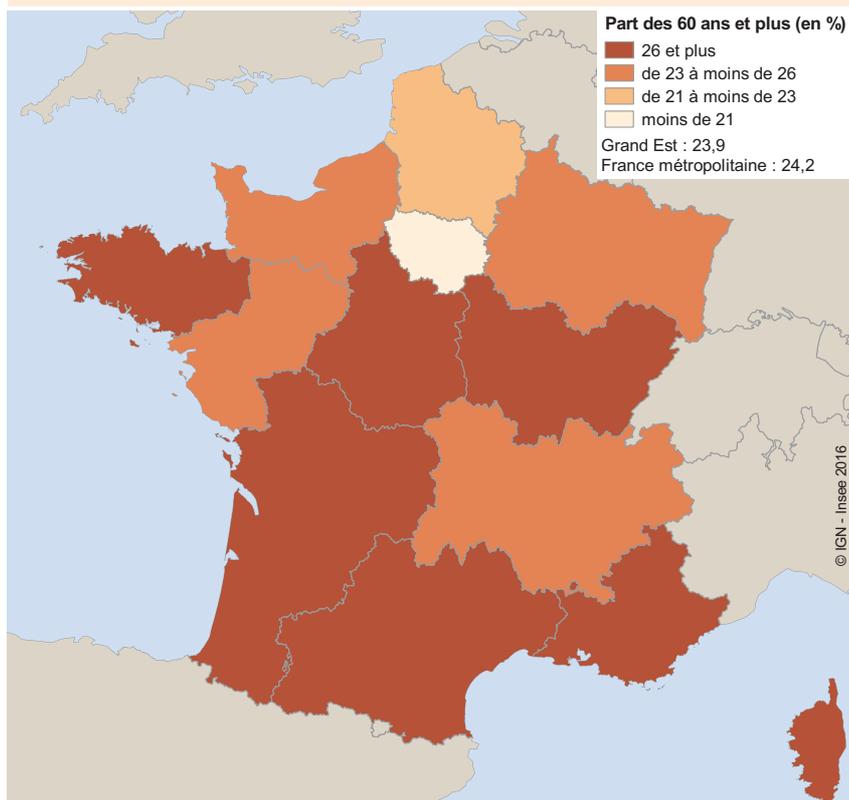
En 2013, près d'une personne sur quatre est âgée de plus de 60 ans dans le Grand Est. Les seniors sont plus présents en milieu urbain qu'en milieu rural. Depuis 1982, la part des personnes âgées a progressé plus fortement dans le Grand Est qu'en France métropolitaine. En 2013, près de trois quarts des seniors sont propriétaires de leur logement et près de sept sur dix vivent en maison individuelle. Le logement en maison diminue avec l'avancée en âge au profit du logement en communauté. Plus souvent non salariés que les autres actifs en emploi, les seniors sont sur-représentés dans les métiers d'agriculteur, d'artisan, de commerçant ou de chef d'entreprise. Le niveau de vie des seniors dans la région est proche du niveau national, mais ils sont moins touchés par la pauvreté.

Coralie Ramaye, Insee

En 2013, la région Grand Est compte 1 329 200 seniors âgés de plus de 60 ans, soit 23,9 % de sa population contre 24,2 % en France métropolitaine (*figure 1*). Le Grand Est est la troisième région métropolitaine la moins âgée derrière les Hauts-de-France (21,7 %) et l'Île-de-France (18,9 %).

Comme en France métropolitaine, les seniors sont moins présents dans les grandes aires urbaines de la région que dans les aires de petite et de moyenne taille ou dans les espaces hors de leur influence (*figure 2*). Dans les grandes aires urbaines telles que Toul, Reims, Strasbourg, Haguenau, Bâle-Saint-Louis, Sélestat, Metz ou Nancy, la part des seniors est inférieure à la moyenne régionale. À l'inverse, elle peut dépasser un tiers de la population dans les aires de plus petite taille. C'est par exemple le cas des aires de Nogent, Vittel ou Arcis-sur-Aube. Pour certaines d'entre elles, la forte proportion de seniors s'explique en partie par un nombre important de places d'hébergements pour personnes âgées, comme les aires de Ligny-en-Barrois (Meuse) ou de Brienne-le-Château (Aube).

1 Moins de seniors dans le Grand Est



Lecture : en 2013, les seniors âgés de 60 ans ou plus représentent 18,9 % de la population en Île-de-France.
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

Par ailleurs, la proportion de seniors est particulièrement élevée dans certaines communes peu peuplées et à l'écart des grandes aires urbaines. C'est notamment le cas des communes à la frontière sud de la région et au sud-est des Ardennes.

Ces disparités distinguent les territoires de la région. La population est relativement jeune dans le Sillon lorrain ou dans les départements rhénans. En revanche, elle est plus âgée dans les départements ruraux tels que la Haute-Marne (29,1 % de seniors), les Vosges (27,7 %), l'Aube (26,3 %) et la Meuse (26,1 %). Dans ces derniers, le vieillissement est renforcé par le départ massif des jeunes, qui quittent ces départements peu pourvus en structures d'enseignement du supérieur et dont le marché du travail local offre moins d'opportunités.

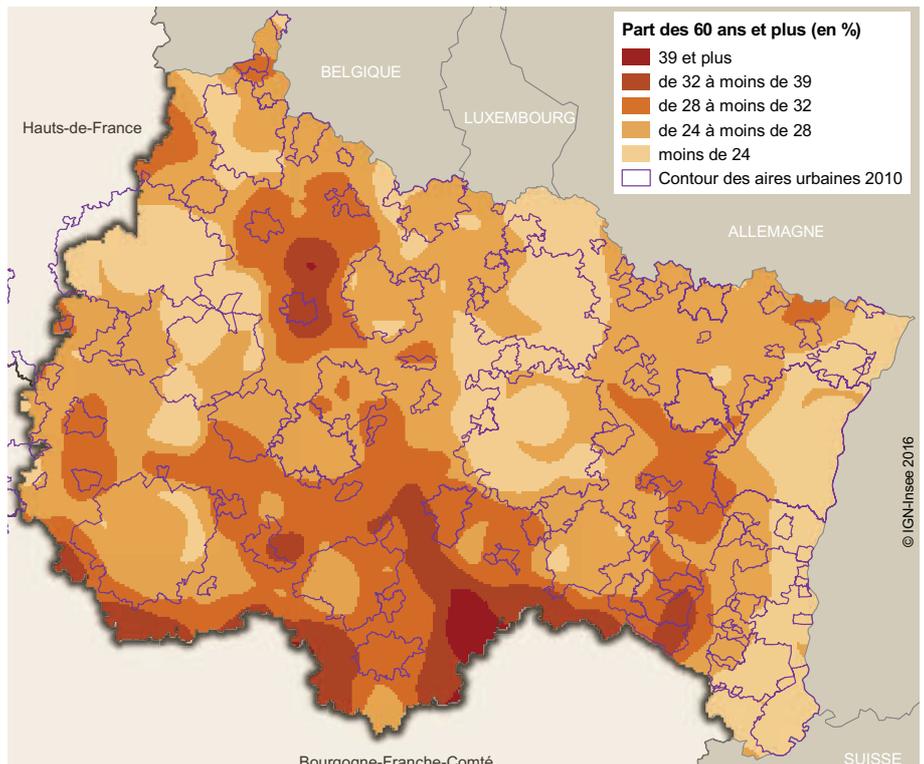
Des seniors de plus en plus nombreux

L'avancée en âge des générations nombreuses du baby-boom, nées entre 1946 et 1975, amplifiée par l'allongement de la durée de vie, modifie profondément la structure par âge de la population. Celle-ci est vieillissante dans toutes les régions de France métropolitaine.

En 1982, le Grand Est comptait deux fois moins de personnes âgées de plus de 60 ans que de personnes âgées de moins de 20 ans. Avec un rapport de 49 seniors pour 100 jeunes, le Grand Est a une population plus jeune que la France métropolitaine ou que la France de province (respectivement 59 et 60 pour 100). En 2013, les seniors sont légèrement plus nombreux que les jeunes au sein de la région. L'indice de vieillissement (*définitions*) s'élève à 101 pour 99 au niveau national et 106 en France de province. Le Grand Est se place ainsi au 9^e rang des 13 régions de France métropolitaine derrière la Normandie (102) et devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (97).

2 Des seniors plus présents hors des grandes aires urbaines

Part des seniors dans le Grand Est



Lecture : en 2013, l'aire urbaine de Strasbourg, tout comme celle de Reims, compte 21,0 % de seniors.
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

Les départements du Bas-Rhin, de la Marne, du Haut-Rhin et de la Meurthe-et-Moselle sont les plus jeunes du Grand Est avec un indice de vieillissement en dessous de la moyenne nationale (respectivement 92, 94, 97 et 99). À l'inverse, la Haute-Marne est le département où le phénomène de vieillissement est le plus marqué (133 seniors pour 100 jeunes), suivi des Vosges (120). Entre 1982 et 2013, ces deux départements ont connu un accroissement du déséquilibre intergénérationnel plus important (respectivement + 80 points et + 63 points d'indice).

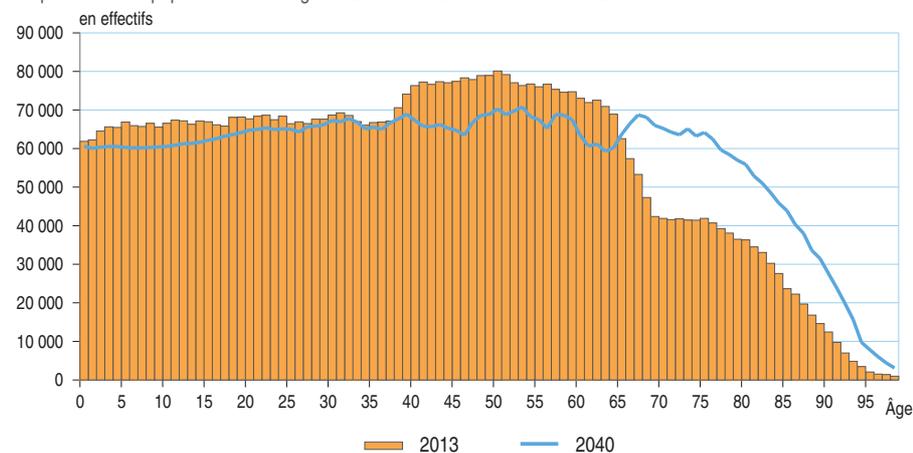
L'évolution du rapport entre les moins de 20 ans et les plus de 60 ans résulte à la fois de la diminution du nombre de jeunes et de l'augmentation du nombre de seniors (- 334 800 jeunes et + 517 700 seniors entre 1982 et 2013 dans la région). Entre 1982 et 2013, la part des personnes âgées de plus de 60 ans a progressé de 8 points dans le Grand Est pour 7 points en France métropolitaine. Dans la région, la Haute-Marne connaît la plus forte progression des départements métropolitains (+ 12 points). Cette hausse est également forte en Moselle et dans les Vosges (+ 10 points), les plaçant dans le peloton de tête. Cette augmentation de la part des seniors en Haute-Marne et dans les Vosges est accentuée par la baisse de la population en âge de travailler (respectivement - 15,6 % et - 5,0 % entre 1982 et 2013).

Si les tendances actuelles d'espérance de vie et de mobilités résidentielles se poursuivaient, la part des seniors dans la région continuerait de croître au cours des prochaines années. En 2040, les personnes âgées de plus de 60 ans représenteraient un tiers de la population de la région (*figure 3*). Celles de 80 ans ou plus progresseraient de 4 points par rapport à 2013 pour atteindre 10 % en 2040.

Ces tendances démographiques apportent un éclairage dans l'orientation des politiques en faveur des personnes âgées. Leur prise en charge nécessite la mise en place de politiques sociales adaptées et d'aides financières telles que l'Allocation Personnalisée d'Autonomie

3 En 2040, un habitant du Grand Est sur trois est un senior

Répartition de la population selon l'âge en 2013 et en 2040 dans le Grand Est



Lecture : en 2013, 36 300 personnes sont âgées de 80 ans dans le Grand Est. En 2040, le nombre de personnes du même âge s'élèverait à 55 900.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de résidence ; projection Omphale 2010 (scénario central).

(APA), destinée aux personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie, dans un contexte de restriction budgétaire.

Deux tiers des seniors propriétaires d'une maison individuelle

Les seniors sont davantage propriétaires de leur logement que l'ensemble de la population. En 2013, plus de 70 % des plus de 60 ans de la région ont accédé à la propriété, soit près de 10 points de plus que les 30-59 ans (figure 4). Toutefois, la part des seniors propriétaires diminue avec l'avancée en âge. Dans la région comme en France métropolitaine, plus de 75 % des seniors de moins de 70 ans sont propriétaires de leur logement contre 65 % à partir de 80 ans. Les seniors vivent plus souvent en maison individuelle qu'en appartement. Ainsi, près de sept seniors sur dix occupent une maison contre six sur dix pour l'ensemble de la population régionale. Comme pour l'ensemble de la population, cette préférence pour la maison individuelle est plus marquée pour les seniors de la région qu'au niveau national (69,4 % contre 67,1 % en France métropolitaine). Elle est en partie liée au caractère rural de certains territoires du Grand Est. Dans les départements les moins urbanisés tels que la Meuse ou la Haute-Marne, la maison constitue l'habitat privilégié pour plus de 80 % des seniors contre un peu plus de 60 % dans le Bas-Rhin. Par ailleurs, 25,7 % des seniors de la région vivent en appartement, soit 2 points de moins qu'en France métropolitaine. Les autres (4,4 % dans la région et 4,6 % dans l'hexagone) vivent principalement hors d'un logement ordinaire dans différents types de communautés, (établissements de santé, maisons de retraite, communautés religieuses,...). Avec l'âge, la part de personnes résidant en appartement reste

4 Plus de deux tiers des seniors vivent en maison individuelle

Répartition de la population du Grand Est selon l'âge et le type de logement (en %)

	Ensemble de la population	Population des 15-59 ans	Population des 60 ans ou plus			
			Ensemble	60-69 ans	70-79 ans	80 ans ou plus
Répartition selon le statut d'occupation du logement						
- Propriétaires	60,7	56,8	73,3	75,3	76,2	65,3
- Locataires	34,9	39,0	20,7	22,3	19,7	18,6
- Logés gratuitement	2,0	2,2	1,7	1,3	1,6	2,5
- Autres (résidences pour personnes âgées, à vocation sociale,...)	2,4	2,1	4,4	1,1	2,5	13,6
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Répartition selon le type de logement						
- Maison	62,3	59,0	69,4	72,2	71,5	60,9
- Appartement	34,9	38,5	25,7	26,3	25,5	24,6
- Communauté	2,4	2,1	4,4	1,1	2,5	13,6
- Autres (chambre d'hôtel, foyer,...)	0,4	0,4	0,5	0,4	0,4	0,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Lecture : en 2013, 65,3 % des seniors âgés de 80 ans ou plus sont propriétaires de leur logement. Par ailleurs, 60,9 % des 80 ans ou plus vivent dans une maison, 24,6 % occupent un appartement et 13,6 % sont en communauté.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

stable, tandis que celle des personnes vivant en maison individuelle diminue au profit du logement en communauté.

En outre, si entre 60 et 79 ans les seniors vivent majoritairement en couple sans enfant dans un logement ordinaire, à partir de 80 ans ils vivent principalement seuls ou en communauté. Dans le Grand Est, 43,1 % des personnes de 80 ans ou plus vivent seules et 13,6 % vivent en communauté (respectivement 42,4 % et 13,6 % en France métropolitaine) pour seulement 23,7 % et 1,7 % des 60-79 ans (respectivement 24,6 % et 1,7 % en France métropolitaine). Le recours à la communauté est surtout visible à partir de 80 ans, reflétant la nécessité de bénéficier de services au quotidien et des difficultés plus importantes à vivre de manière autonome dans une maison.

Un maintien dans la vie active très dépendant de la profession exercée

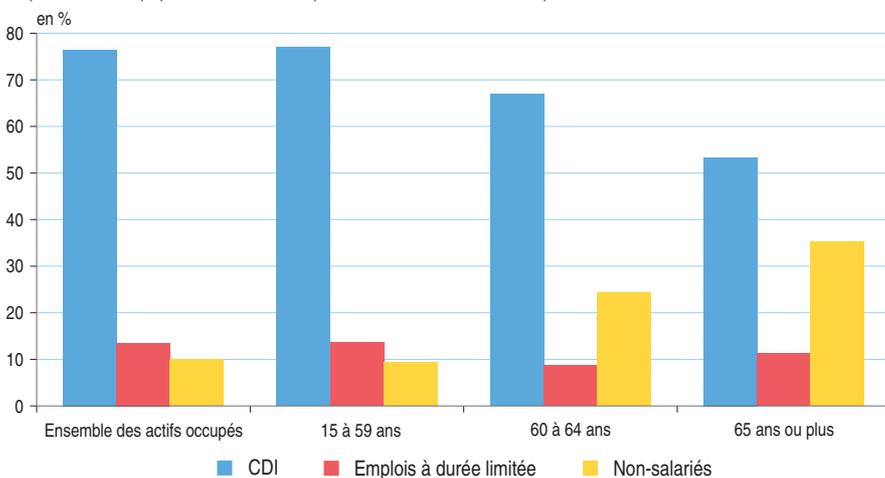
Le passage de l'âge légal de la retraite de 60 à 62 ans comme la révision des conditions de départ anticipé (préretraites, retraites anticipées pour carrière longue, refonte puis suppression de la dispense de recherche d'emploi) ont favorisé le maintien des seniors parmi les actifs, en emploi ou au chômage. Dans le Grand Est, le taux d'activité des seniors est de 7,0 % en 2013 contre 4,7 % en 2008 et leur taux de chômage de 8,6 % en 2013 contre 6,6 % en 2008. Ces taux d'activité et de chômage des seniors sont légèrement inférieurs à ceux de la France métropolitaine (respectivement 8,0 % et 8,8 % en 2013). Dans la région, parmi les 93 690 actifs âgés de plus de 60 ans en 2013, 85 650 sont en emploi. Ils représentent 3,8 % de l'ensemble des actifs occupés, soit 0,5 point de moins qu'en France métropolitaine.

Les seniors, comme l'ensemble des actifs en emploi de la région, travaillent surtout dans le commerce, les transports et les services divers (40,0 % d'entre eux). Ils sont également nombreux à exercer dans les administrations publiques, l'enseignement, la santé et l'action sociale (38,1 % d'entre eux contre 33,1 % pour l'ensemble des actifs occupés de la région).

S'agissant de leur profession, un quart des seniors en emploi occupent des postes d'employés (contre 29,2 % pour l'ensemble des actifs occupés). L'expérience facilite l'accès aux fonctions d'encadrement : 22,5 % des seniors sont cadres contre 13,1 % pour l'ensemble des actifs en emploi de la région. Ces parts sont inférieures de 4 points à la moyenne nationale en raison de

5 Un prolongement de la vie active pour les seniors non salariés

Répartition de la population active occupée selon les conditions d'emploi



Lecture : en 2013, dans la région Grand Est, 66,9 % des actifs en emploi âgés de 60 à 64 ans sont en CDI, 8,7 % ont un emploi à durée limitée et 24,4 % sont non salariés.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de travail.

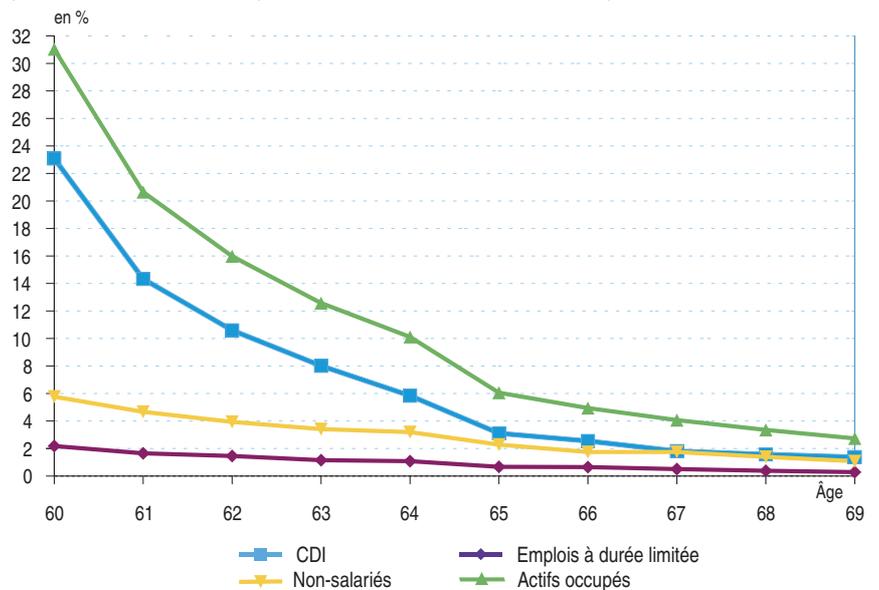
la structure du tissu productif de la région plus orientée vers l'industrie où les postes d'encadrement sont moins fréquents que dans le tertiaire. Par ailleurs, les seniors sont sur-représentés dans les métiers d'agriculteur et d'artisan, commerçant et chef d'entreprise. En effet, 5,6 % des plus de 60 ans sont agriculteurs, 12,4 % sont artisans, commerçants ou chefs d'entreprise contre respectivement 1,8 % et 5,6 % pour l'ensemble des actifs en emploi de la région. Ces métiers sont surtout exercés par les indépendants, qui prolongent plus souvent leur activité au-delà de l'âge légal de départ à la retraite. Ainsi, 27,1 % des seniors en emploi sont non salariés contre 10 % pour l'ensemble des actifs occupés du Grand Est. Par ailleurs, plus de 60 % sont en contrat à durée indéterminée (plus de 75 % pour l'ensemble des actifs occupés). Seul 9,3 % d'entre eux occupent un emploi précaire (contrat à durée déterminée, intérim, stage, apprentissage, qualification, emploi aidé) contre 13,5 % pour l'ensemble des actifs en emploi de la région (figures 5 et 6).

Une pauvreté monétaire des seniors moins prononcée dans le Grand Est

L'avancée en âge entraîne généralement une augmentation progressive des revenus, liée en partie à l'acquisition d'expérience. En 2013, le niveau de vie médian des ménages dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans s'élève ainsi à 22 070 euros par an et par unité de consommation (UC), contre 20 240 euros pour l'ensemble de la population du Grand Est (figure 7). Il est plus faible pour les 75 ans ou plus (19 910 euros) dont le revenu se compose à plus de 80 % de retraites et de pensions. Les niveaux de vie des seniors de la région sont légèrement inférieurs à ceux de la France métropolitaine. Les inégalités de revenus peuvent se mesurer par le rapport entre le revenu des plus riches (dernier décile) et celui des plus modestes (premier décile). Dans la région, parmi les 60-74 ans, les 10 % les moins favorisés

6 Une baisse rapide de l'emploi des seniors entre 60 ans et 65 ans

Répartition des seniors actifs occupés de 60 à 69 ans selon les conditions d'emploi



Lecture : en 2013, dans la région Grand Est, 31 % des personnes âgées de 60 ans sont des actifs occupés contre 2,7 % de celles âgées de 69 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire au lieu de résidence.

disposent ainsi d'un revenu 3,2 fois moins élevé que celui des 10 % des plus aisés (définitions). Pour les 75 ans ou plus, ce rapport est de 2,7. Les écarts de revenus entre les plus riches et les plus pauvres sont particulièrement importants dans les départements où les niveaux de vie des plus aisés sont élevés. Dans la Marne et le Haut-Rhin, parmi les 60 à 74 ans, les 10 % les plus modestes ont un revenu 3,4 fois inférieur à celui des 10 % les plus riches. Pour les 75 ans ou plus, la Marne et le Bas-Rhin détiennent les plus grands écarts de revenu (rapport respectivement de 2,9 et 2,8). Les générations les plus âgées, dont la carrière professionnelle a bénéficié des décennies de croissance, sont moins touchées par la pauvreté. Elles le sont encore moins quand le patrimoine est pris en compte, ce qui n'est pas le cas ici. En 2013, 14,0 % de la population du Grand Est vit sous le seuil de pauvreté, soit avec un revenu disponible inférieur à 1 010 euros

par mois et par UC (définitions). Pour les personnes vivant dans un ménage dont le référent fiscal est âgé de 60 à 74 ans, ce taux est de 8,1 % et de 7,0 % pour les 75 ans ou plus. Les seniors de la région sont moins touchés par la pauvreté qu'en France métropolitaine où les taux s'élèvent à 9,3 % pour les 60-74 ans et 8,9 % pour les 75 ans ou plus. C'est dans le Grand Est et le Centre-Val-de-Loire que le taux de pauvreté pour les 75 ans ou plus est le plus faible. Dans la région, la pauvreté des seniors est plus importante dans les départements où le taux de pauvreté est globalement élevé. Il atteint 11,4 % pour les 60-74 ans dans les Ardennes et 10,3 % pour les 75 ans ou plus dans la Haute-Marne. À l'inverse, la pauvreté est plus faible dans le Bas-Rhin et le Haut-Rhin avec un taux de 6,8 % pour les 60-74 ans dans le Bas-Rhin et de 5,3 % pour les 75 ans ou plus dans le Haut-Rhin. ■

7 Une pauvreté moins marquée pour les générations les plus âgées

Comparaison des taux de pauvreté selon l'âge du référent fiscal en 2013

	Grand Est				France métropolitaine					
	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	1 ^{er} décile (D1)	9 ^e décile (D9)	Rapport interdécile (D9/D1)	Taux de pauvreté (en %)	Niveau de vie médian (en euros)	1 ^{er} décile (D1)	9 ^e décile (D9)	Rapport interdécile (D9/D1)
Moins de 30 ans	24,8	16 846	8 553	27 089	3,2	22,8	17 255	8 742	27 699	3,2
30 à 39 ans	17,9	19 073	9 910	32 407	3,3	16,7	19 382	10 100	33 485	3,3
40 à 49 ans	16,5	19 516	10 250	35 071	3,4	16,9	19 316	10 106	35 808	3,5
50 à 59 ans	12,2	22 358	11 260	40 498	3,6	14,0	21 790	10 600	40 800	3,8
60 à 74 ans	8,1	22 068	12 793	40 661	3,2	9,3	22 205	12 351	41 881	3,4
75 ans ou plus	7,0	19 911	13 008	35 022	2,7	8,9	20 051	12 430	37 523	3,0
Ensemble	14,0	20 241	10 825	36 452	3,4	14,5	20 185	10 640	37 290	3,5

Lecture : en 2013, dans la région Grand Est, 24,8 % des personnes vivant au sein d'un ménage dont le référent fiscal est âgé de moins de 30 ans vit sous le seuil de pauvreté contre 7,0 % pour les personnes vivant dans un ménage dont le référent fiscal a 75 ans ou plus. Le niveau de vie médian des 75 ans ou plus est inférieur à celui des 60-74 ans dans le Grand Est comme en France métropolitaine. Pour l'ensemble de la population de la région, les 10 % les plus riches perçoivent un revenu 3,4 fois plus élevé que les 10 % les plus pauvres.

Source : Insee, fichier localisé social et fiscal 2013.

Définitions

Les **seniors** désignent les personnes âgées de 60 ans ou plus.

L'**indice de vieillissement** est une mesure de l'équilibre inter-générationnel, il rapporte la population des 60 ans ou plus à celle des moins de 20 ans. Un indice de 100 indique que les 60 ans ou plus et les moins de 20 ans sont présents dans les mêmes proportions sur le territoire. Plus l'indice est élevé, plus le vieillissement est important.

Une **aire urbaine** ou « grande aire urbaine » est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de plus de 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines (couronne périurbaine) dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le zonage en aires urbaines 2010 distingue également :

- les « **moyennes aires** », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain (unité urbaine) de 5 000 à 10 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.
- les « **petites aires** », ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle (unité urbaine) de

1 500 à 5 000 emplois, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Le **taux de pauvreté** correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à un seuil, dénommé **seuil de pauvreté** (exprimé en euros). L'Insee, comme Eurostat et les autres pays européens, mesure la pauvreté monétaire de manière relative alors que d'autres pays (comme les États-Unis ou l'Australie) ont une approche absolue. Dans l'approche en termes relatifs, le seuil de pauvreté est déterminé par rapport à la distribution des niveaux de vie de l'ensemble de la population. On privilégie en Europe le seuil de 60 % du niveau de vie médian.

Les **déciles** d'une distribution permettent de calculer des **rapports interdéciles** :

- le rapport D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut et le bas de la distribution ; c'est une des mesures de l'inégalité de cette distribution ;
- le rapport D9/D5 compare le haut de la distribution à la valeur médiane ;
- le rapport D5/D1 compare la médiane au bas de la distribution.

Insee Grand Est

Cité Administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
CS 50016
67084 Strasbourg Cedex

Directeur de la publication

Joël Creusat

Rédaction en chef

Jacques Marty

ISSN 2492-4547

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Cahuc P., Hairault J.-O., et Prost C., « L'emploi des seniors, un choix à éclairer et à personnaliser », *Les notes du conseil d'analyse économique* n° 32, mai 2016.
- Bourgeois J., Mirault A., « Habitat des seniors francs-comtois : prédominance de la maison individuelle et faible mobilité résidentielle », *Insee Franche-Comté* n° 5, janvier 2015.
- Dubreuil J.-M., « Les seniors aquitains : davantage en milieu rural et sur le littoral », *Insee Aquitaine* n° 1, juillet 2014.
- Gass C., Moreau S., « Maintenir en emploi des seniors alsaciens devenus plus nombreux », *Chiffres pour l'Alsace* n° 49, février 2014.

